



HAL
open science

L'arc en ciel des “ corps-identités ”

Anne-Marie Moulin

► **To cite this version:**

Anne-Marie Moulin. L'arc en ciel des “ corps-identités ”. Droit et Cultures, 2020, Dossier : Réparer les corps et les sexes, 80 | 2020/2. hal-03511712

HAL Id: hal-03511712

<https://hal.science/hal-03511712>

Submitted on 5 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Anne Marie Moulin

Postface

L'arc en ciel des « corps-identités »

Résumé : Le dossier coordonné par l'anthropologue Corinne Fortier dresse un panorama de la complexité des pratiques liées à l'inter et la transsexuation, et de l'évolution contemporaine du droit, confronté à l'évolution des mœurs, à travers différents pays, et un tableau des groupes et des individus désirant une reconnaissance de leurs « corps-identités ». Il associe aux transitions d'un sexe à l'autre des situations antérieurement considérées comme des handicaps sensoriels ou des mutilations iatrogènes (mastectomies dans des cas de cancers), en refusant un centrage exclusif sur le sexe et la sexualité. Le coup de force théorique du dossier dirigé par Corinne Fortier réside dans l'affirmation du droit au « corps-identité » et de l'urgence d'un assouplissement dans les injonctions, médicales et sociales à la fois, à l'endroit de personnes qui, pour des raisons différentes, non exclusivement liées au sexe, se retrouvent hors normes.

Mots-clés : corps-identités, genre, transsexualité, intersexualité, hermaphrodisme.

Postface. The Rainbow of «Bodies-Identities»

Abstract: The volume edited by the anthropologist Corinne Fortier presents a variegated picture of the complexity of contemporary legal and social practices linked to the issues of trans and intersexual orientations. Contemporary law in the field of gender has clearly evolved in the last years, although along different models according to the countries. One original feature of the volume is the integration, into a unique perspective, of bodily transformations performed in a trans or intersexual context and bodily transformations such as mastectomies performed in cases of breast cancers and such as the use of medical devices for correcting a handicap (i.e. cochlear implantation for the deaf people). The volume thus deals with the general issue of a legal and social acknowledgement of the right to distinct bodily identities, or identities rooted in their bodies, (in individuals and associations as well) when they diverge from the current medical and social standards.

Keywords: Bodies-identities, Gender, Transsexuality, Intersexuality, Hermaphroditism.

L'historien Thomas Laqueur a lancé l'hypothèse de la construction du sexe comme la succession d'une théorie d'un sexe unique, mâle et femelle n'étant que des variations, il est vrai, hiérarchisées, et de la reconnaissance de deux sexes « biologiques », (toujours hiérarchisés). Peut-on dire qu'avec ce nouveau dossier de *Droit et Cultures*, deuxième du thème « Réparer les corps et les sexes », nous abordons l'ère de l'apparition d'un troisième sexe, émergence liée aux transformations des sociétés contemporaines et facilitée par l'amplification des connaissances et l'audace croissante des interventions médicales ?

Tel n'est pas le propos de l'anthropologue Corinne Fortier, responsable de ce dossier. Il dresse un panorama fragmenté et complexe des pratiques liées à l'inter et la transsexuation, et de l'évolution du droit, confronté à l'évolution des mœurs, à travers les cas entre autres de la France¹, de la Suisse², du Pakistan³ et de l'Iran⁴. Un riche tableau des groupes et des individus désirant une reconnaissance de leurs « corps-identités » éclaire l'évolution des législations et des mœurs dans un proche avenir, une évolution possible, souhaitable, bien que semée d'écueils et de difficultés dans des contextes très différents dont des exemples sont fournis.

Au-delà des transformations autour de la sexualité trans, le numéro évoque d'autres actants : femmes excisées, Amazones ayant perdu un ou deux seins⁵ et malentendants⁶, la liste aurait d'ailleurs pu être encore plus longue, des individus qui, pour une raison ou une autre, récusent les normes et les limites qui leur sont imposées et souhaitent vivre différemment. Le panorama déjà large aurait pu s'ouvrir encore. Corinne Fortier a volontairement associé aux transitions d'un sexe à l'autre des situations antérieurement considérées comme des handicaps sensoriels ou des mutilations iatrogènes (mastectomies dans des cas de cancers), en refusant un centrage exclusif sur le sexe et la sexualité. L'horizon était dès lors

¹ Corinne Fortier, dans son introduction.

² Cynthia Kraus, Franziska Phan-Hug, François Ansermet, Blaise Julien Meyrat, « Améliorer les pratiques de soins pour les personnes présentant une variation du développement du sexe en Suisse : l'École de Lausanne (depuis 2005) », ce numéro.

³ Jeffrey A. Redding, « Les droits des personnes transgenres au Pakistan (2009-2019) », ce numéro.

⁴ Zara Saeidzadeh, « Trans* en Iran : jurisprudence médicale et pratiques sociales en matière de changement de sexe », ce numéro.

⁵ Corinne Fortier, « Seins, reconstruction et féminité. Quand les Amazones s'exposent », ce numéro.

⁶ Olivier Schetrit, « Les Sourds sont-ils des êtres à réparer ? Entre tentative d'émancipation et mouvements d'autoréparation », ce numéro.

presque illimité en s'ouvrant au recensement des situations de souffrance et d'exclusion liées à une étrangeté ressentie dans le corps :

« Compagnons pathétiques qui murmurez à peine
 Allez, la lampe éteinte, et rendez les bijoux
 Un mystère nouveau chante dans vos os
 Développez votre étrangeté légitime »⁷.

Dans ce second dossier de *Droit et Cultures*, Corinne Fortier a regroupé des reconstructions du corps par l'art médical, qui modèlent les corps moins pour répondre aux souhaits des intéressés que pour les conformer à l'attente sociale. C'est évidemment à propos du sexe et du genre que le hiatus est particulièrement flagrant. Il existe, comme elle le montre dans son introduction, une pression sociale particulièrement forte pour réaligner les corps sexués suivant la dichotomie du masculin et du féminin, hors de laquelle, comme elle le dit, toute autre catégorie est apparue longtemps de l'ordre de l'irreprésentable. Cependant, le même art médical qui depuis plus d'un siècle s'est surtout efforcé de corriger les « erreurs » naturelles et de mettre les corps sexués si possible aux normes, a aussi développé des techniques hormonales et chirurgicales permettant de transformer les corps dans le sens d'une « transsexuation »⁸, ou passage d'un sexe à un autre, ou d'une intersexuation, maintien d'un entredeux ou compromis entre les deux sexes, le tout s'éloignant de la référence stricte à une anatomie et une physiologie duelles.

Depuis quelques années, on assiste, en Europe mais aussi dans d'autres pays comme l'Iran ou le Pakistan, à un assouplissement des lois qui pendant longtemps ont sanctionné la chirurgie bravant les interdits : des interventions qui s'opéraient dans la clandestinité dans certains pays « permissifs » sont maintenant plus largement admises, en face des réticences qui demeurent au sein des sociétés, tant à l'égard des personnes qui veulent « changer de sexe » (« trans ») que modifier leur apparence tout en restant dans un entredeux (« intersexe »).

La libéralisation des actes des praticiens ne résout pas pour autant le problème de l'état civil, une formalité d'une importance considérable puisqu'elle ouvre les droits liés à la citoyenneté. Dans la rédaction de l'état civil, la mention de l'appartenance à un des deux sexes reconnus a une importance considérable, en particulier dans les pays où existe une inégalité des droits à l'héritage, par exemple – on connaît la différence entre filles et garçons dans l'islam à cet égard, le dispositif a été modifié dans la seule Tunisie, au prix de pas mal de résistances. Dans les pays qui connaissent « le mariage pour tous », le marquage du sexe ne représente plus un obstacle à

⁷ René Char, *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard, 1948. Cette citation de René Char, qu'aimait tant Michel Foucault, ouvre la première édition de *Folie et déraison, Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961.

⁸ Les expressions de transsexuation et d'intersexuation sont utilisées par Corinne Fortier dans ce numéro comme elle l'explique dans son introduction.

une union conjugale, mais là où existe la polygamie, confortant la supériorité des mâles, l'appartenance à un sexe est lourde de conséquences.

Corinne Fortier a forgé le terme de « corps-identité » pour désigner un choix individuel assumé par une personne qui ne se conforme pas aux stéréotypes officiels et même, dirait-on, essaie d'inventer un corps original dépositaire de ses désirs et de ses aspirations. Si désormais il existe de nombreuses associations de trans*genres et d'intergenres, ils rassemblent des individus aux destins contrastés, ne se réclamant pas nécessairement des mêmes canons physiques, psychologiques et comportementaux. La revendication d'un corps-identité va donc dans le sens d'un choix personnel, échappant à toute codification, qui ne débouche pas nécessairement sur la création d'un troisième genre, qualifié de « neutre », mais tendrait plutôt à créer un espace de liberté où évoluent des êtres admettant une certaine indétermination du genre, hostiles à tout enfermement dans une catégorie. Ceci pose évidemment problème dans le monde d'aujourd'hui qu'on dit globalisé et qui impose sans cesse de déclarer une identité au cours des déplacements.

Une difficulté supplémentaire se présente lorsque des pays autorisant une chirurgie et/ou un traitement médical pour un changement de sexe, comme l'Iran, posent une clause dérogatoire, à savoir conditionnent l'intervention à l'exigence que le changement de sexe ne dissimule pas un comportement homosexuel⁹. La tolérance des changements trans ne signifie donc pas nécessairement la libéralisation des mœurs, le commentaire de la *fatwa* de l'ayatollah Khomeiny autorisant la chirurgie *trans* est très explicite sur le refus d'un changement de sexe correspondant à une homosexualité qui reste condamnée : comme le signale Corinne Fortier, le terme *liṭī*, relatif au péché de Sodome et Gomorrhe dans la Bible et le Coran, demeure aussi chargé d'anathème que celui d'apostat.

Une révolution dans le vocabulaire

« J'ai mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire » (Victor Hugo¹⁰)

Si on est donc loin d'assister à une révolution planétaire du droit en ce domaine, le changement dans les vocables utilisés par les auteurs n'en représente pas moins une rupture avec le passé, avec l'adoption des termes de trans, cis, intersexe... Ce changement est caractéristique d'un *empowerment*, d'une prise de pouvoir et d'un positionnement de ceux qui ne veulent plus se voir comme des « minorités ».

Le terme genre s'est imposé dans les années 1960-70, y compris pour des analyses rétrospectives (de l'Antiquité, par exemple), pour désigner la

⁹ Zara Saeidzadeh, ce numéro.

¹⁰ Victor Hugo, « Réponse à un acte d'accusation », *Les Contemplations* (or. 1834), Paris, Nelson, 1911, p. 31.

construction sociale des hommes et des femmes¹¹, ouvrant un espace de liberté et d'invention linguistique échappant au dualisme. Selon la célèbre phrase de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient¹² », si le sexe renvoie à une distinction biologique entre mâles et femelles, le genre, lui, renvoie à une distinction culturelle entre des rôles sociaux dont l'éventail est large.

Mais aujourd'hui on ne peut plus considérer que le premier est un invariant et que seul le second peut être modifié par l'action sociale et politique. La philosophe américaine Judith Butler, à l'université californienne de Berkeley, dans son livre *Gender Trouble*, paru en 1990 et traduit en français (*Trouble dans le Genre*) en 2005, a montré comment la création du genre a laissé subsister la division mâle/femelle comme réalité naturelle (biologique) de référence. C'est ainsi que les phénomènes du travestissement, de l'androgynie, de pratiques transgenres, de variations intragenres (comme le montre l'article de la philosophe Cynthia Kraus), ont reposé la question des identités, à laquelle répond la proposition de Corinne Fortier de privilégier la notion de « corps-identités », d'essence par définition instable.

Les théories *queer* insistent sur la fluidité du genre, mais aussi sur celle du sexe. Or il est possible aujourd'hui de modifier le sexe suivant plusieurs aspects : anatomiques (pénis/vagin), (testicules/ovaires) ; hormonaux (testostérones/œstrogènes), à l'exception (pour le moment ?) du génome (chromosomes XY/XX). Les discussions au sein du Comité olympique sur le taux d'hormones, considéré comme un seuil pour concourir dans la catégorie hommes ou femmes, n'ont pour le moment pas véritablement abouti. Cela nous ramène à la question de l'hermaphrodisme, le terme ancien utilisé pour l'indétermination des caractéristiques sexuelles à la naissance. Le mouvement transgenre (qui revendique une identité trans en tant que telle) refuse l'appartenance exclusive à l'une ou l'autre des deux catégories admises, bref le mode binaire. Kate Bornstein dans *Gender Outlaw*¹³, parle des hommes, des femmes et de « nous qui sommes le reste ».

Revenons à l'Histoire et aux termes qui dans le passé ont évoqué les figures de l'étrangeté, pas nécessairement odieuses ou rejetées. C'est l'Antiquité qui nous a légué le terme d'hermaphrodisme, qui a subsisté dans un vocabulaire médical qui n'a pas fait table rase de l'héritage.

L'hermaphrodisme dans l'Antiquité et à la Renaissance

L'idée d'hermaphrodisme hante l'Antiquité d'abord dans sa cosmogonie : la Terre engendre en raison de son hermaphrodisme supposé. Le terme évoque Hermaphrodite, un être mixte né des amours d'Hermès et

¹¹ Karine Lambert, « Sexe, genre et éthique », *Médecine/Sciences*, n°35, 2019, p. 565-570.

¹² Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949, p. 285.

¹³ Kate Bornstein, *Gender Outlaw, Men, Women, and the Rest of Us*, New York, Vintage Books, 1994.

d'Aphrodite, qui semble apparaître dans la mythologie au IV^e siècle av J-C comme un dieu de la fécondité. Ovide raconte ses tribulations dans ses *Métamorphoses* au I^{er} siècle. Le personnage incarne un pouvoir supérieur lié à sa nature mixte. D'autres dieux seraient d'ailleurs bisexués, comme Jupiter ou Héraclès, et bien sûr Dionysos. L'hermaphrodisme peut se manifester au cours de la vie : c'est le cas du devin Tirésias de la littérature antique, qui change de sexe lorsqu'il vaticine. Jung fera de l'hermaphrodisme une figure de l'inconscient universel.

L'hermaphrodisme à la Renaissance cesse d'être la marque d'un pouvoir suprême¹⁴, pour devenir l'objet d'une immense curiosité¹⁵, les médecins notamment jubilent de l'extension de leur champ de connaissances. Rabelais voit l'hermaphrodite de façon jovialement positive comme celui qui est dans un état convoité de plaisir permanent, Ambroise Paré l'intègre dans ses *Monstres et Prodiges*. Pour lui, le monstre est tout ce qui dérange ou semble contre nature, dit-il avant de se raviser et de préciser : mieux vaut dire « outre la nature » ou tout simplement « outre l'ordinaire », car le monstre n'échappe pas au plan divin et donne accès à des raisons cachées¹⁶ ; il révèle quelque chose de l'ordre auquel il semble contrevenir tout comme les symptômes avant-coureurs des maladies graves instruisent les médecins. Bref, il a valeur de signe¹⁷. Les médecins observent les anomalies des organes sexuels à la naissance et en tirent parfois un pronostic fâcheux non tant pour le porteur des dites anomalies que pour toute sa génération. En 1512, à Ravenne, par exemple, les médecins ont décrit un hermaphrodite qui, non content d'associer des traits masculins et féminins, possède des ailes d'oiseau. Ils l'associent aux funestes guerres d'Italie et aux scandales de la papauté¹⁸.

Montaigne s'intéresse particulièrement à l'hermaphrodite comme un phénomène fascinant qui interroge les frontières entre l'homme et la femme. L'hermaphrodite fait vaciller l'infériorité admise de la femme¹⁹. La Renaissance a pressenti le bouleversement lié à l'incertitude à propos du sexe, avec l'engouement des contemporains pour les travestis et de la présence dérangeante d'une personnalité royale pour le moins ambiguë en la personne du roi Henri III, dit « l'hermaphrodite royal ». *L'île des hermaphrodites* d'Arthus Thomas²⁰, qui ressemble à une gaudriole, est en fait

¹⁴ Marian Rothstein, «Mutations of the Androgyne and its Functions in Early Modernity», *Sixteenth-Century Journal*, n°34 (2), 2003, p. 409-437.

¹⁵ Katherine Long, *Hermaphrodites in Renaissance Europe, Women and Gender in the Early Modern World*, Aldershot, Ashgate Publishing Company, 2006.

¹⁶ Ambroise Paré, *Des monstres et prodiges*, Jean Céard (ed.), Genève, Droz, 1971.

¹⁷ Jean Céard, *La nature et les prodiges*, Genève, Droz, 1977.

¹⁸ Les enfants albinos dans certaines cultures africaines sont vus comme des raretés précieuses ou au contraire redoutés comme des sources de malheur et indices de sorcellerie.

¹⁹ Judith Lorber, *The Paradoxes of Gender*, Yale, Yale University Press, 1994.

²⁰ Artus Thomas, *L'île des hermaphrodites* (or. 1605), républié par Claude-Gilbert Dubois, Genève, Droz, 1966.

une fable visant une cour où le genre est incertain. L'hermaphrodite personnifie l'association intéressante des contraires : le chaos et l'ordre, la menace et la prospérité²¹, il renvoie à l'union insondable de l'âme et du corps. Au XVIIIe siècle, il nargue la stricte division cartésienne des deux substances à laquelle on peut préférer la substance unique douée de multiples attributs d'un Spinoza (dont l'Éthique paraît en 1677).

Un sexe, deux sexes. Pourquoi pas trois ? L'Orient paradoxal

Balayant les lieux et non plus les temps, Corinne Fortier, dans son chapitre « Troisième genre et transsexualité en pays d'islam »²², offre un paradoxe : un troisième genre se profile depuis longtemps dans des sociétés connues pour leur tendance à la ségrégation stricte des deux sexes. Mais ce n'est un paradoxe qu'en apparence : en effet, la ségrégation extrême impose des intermédiaires. Il peut s'agir de résoudre des détresses économiques en l'absence de garçons dans une famille, comme dans le cas des *bacha posh* d'Afghanistan ou des « vierges sous serment » d'Albanie. Mais le cas le plus courant est l'observation, au sein de sociétés à sexes strictement séparés, d'une catégorie intermédiaire qui permet des transactions et des échanges autrement impossibles, par exemple quand il s'agit d'organiser des réjouissances avec musique et danse. Aujourd'hui encore, les familles bourgeoises en terre d'islam s'inquiètent du goût prononcé de leurs rejetons pour la musique, tant il semble que c'est un pas vers la marginalité sociale liée à la fréquentation d'un monde interlope, même s'il s'agit de musique classique arabe comme le respectable *malouf* andalou traditionnel au Maghreb. Les sociétés musulmanes offrent donc des exemples de transgressions codifiées, grâce à ce qui semble fonctionner comme un troisième sexe.

L'Orient n'est pas à un paradoxe près : bien des voyageurs « orientalistes » si décriés par Edward Saïd²³, se sont délectés de la sensualité facile et quelque peu mystificatrice des sociétés musulmanes : il faut suivre les aventures amoureuses de Gérard de Nerval en Orient, telles que les raconte son ami Théophile Gautier²⁴. Les voyageurs ont joué des variations sur le thème de la permissivité islamique jusqu'à l'écoeurement quand on lit les récits de Flaubert la contrastant avec la rigidité des mœurs imputée aux chrétiens. Ne revenons pas sur les contresens à propos des Ouled Nail en

²¹ Katharine Park, « The Hermaphrodite and the Orders of Nature: Sexual Modern France », *Gay and Lesbian Quarterly*, n°1, 1995, p. 419-38.

²² Corinne Fortier, ce numéro.

²³ Edward Saïd, *Orientalism*, Londres, Routledge, 1978.

²⁴ Théophile Gautier, « À propos du voyage en Orient de Gérard de Nerval », *L'Orient*, Paris, 1877, recueil posthume d'articles de journaux.

Algérie, rabaissées à de simples prostituées par un tourisme sexuel débutant²⁵ sous la colonisation.

Le troisième sexe, s'il y en a un, sert à faire fonctionner un monde rigide et séparé. Cette catégorie intermédiaire a pu être peuplée d'eunuques objet d'un trafic international, ou d'individus trans comme les *khanîth*²⁶ décrits par l'anthropologue Fredrik Barth dans la ville de Sohar au sultanat d'Oman²⁷ : ces hommes portent la *dishdashba*, robe traditionnelle masculine, mais avec des manches courtes et des couleurs inusitées chez leurs congénères masculins ; un code vestimentaire permet de les identifier sans ambiguïté, et leur donne l'accès chez les femmes, en particulier à l'occasion des réjouissances accompagnant mariages et circoncisions, avec chants et danses pour divertir le public féminin. La particularité des *khanîth* est que leur statut peut être transitoire, ils peuvent décider de rentrer dans le rang, se marier mais sont alors exclus du gynécée, apparemment sans stigmatisation ultérieure. La publication de Fredrik Barth lui valut néanmoins quelques ennuis en raison de la publicité faite à cette ruse de la société.

Dans ce contexte, la clôture incite à la transgression, et le voile féminin facilite les supercheries. La romancière iranienne Eminé Pakravan décrit les aventures d'un jeune éphèbe qui s'introduit dans l'*anderun*, l'espace féminin en Iran, et accompagne même les femmes au grand pèlerinage chiite de Kerbala²⁸. Le thème du travesti et de la mort qui attend l'imprudent donne la mesure des possibilités et des risques.

C'est l'occasion de rappeler que le travestissement a aussi existé dans les sociétés occidentales, notamment, comme pour les *basha posh* afghanes, pour accéder à un métier qui permet de gagner sa vie. Les exemples de femmes-soldats et de femmes-marins ne manquent pas, qui ont bravé la confusion et l'opprobre si on les démasquait²⁹. Isabelle Eberhardt sous le costume masculin a pu se joindre aux « trimardeurs » dans les bordels méditerranéens³⁰. L'Église a plusieurs fois, au cours des siècles, réprouvé cette audace. Ne faisait-elle pas partie des chefs d'accusation contre Jeanne d'Arc ?

²⁵ Barkahoum Ferhati, « La danseuse prostituée dite "Ouled Naïl", entre mythe et réalité. Des rapports sociaux et des pratiques concrètes », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°17, 2003, p.101-113, <https://doi.org/10.4000/clio.584>.

²⁶ Voir aussi à ce sujet Corinne Fortier, « Sexualities: Transsexualities: Middle East, North Africa, West Africa », in *Encyclopedia of Women and Islamic Cultures (EWIC)*, Suad Joseph (ed.), Supplement 20, Leiden, Brill, 2019.

²⁷ Fredrik Barth, *Sohar, Culture and Society in an Omani town*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983. Sur les souks féminins d'Oman, voir Claire Beaudevin, « Des visites de "murabijya" au marché du mercredi. Souks féminins en Oman », *Chroniques yéménites*, n°12, 2004.

²⁸ Eminé Pakravan, *Le prince sans histoire*, Paris, La nouvelle édition, 1948.

²⁹ Guyonne Leduc, « Travestissement féminin et liberté. Entre sexe et genre en Angleterre à la période moderne (1500-1800) », *L'Arabicube*, n°28, 2020, p. 140-145.

³⁰ Isabelle Eberhardt, *Trimardeurs*, Paris, Fasquelle, 1922.

Il a toujours existé une palette de comportements admise, à travers les sociétés occidentales, parfois épinglés par les commentaires sur les « garçons manqués », les « femmelettes », les viragos ou les bas bleus, tant de personnages sortant de leur rôle mais qui ont malgré tout réussi à mener leur vie, parfois contre tous, y compris au sein de couples étrangement appariés... Comme l'illustre la célèbre rencontre de George Sand et de Chopin, un beau soir, à Paris, vers 1836, chez l'ami Liszt. Le dernier dit, à propos de George « c'est un homme ? », et la première s'interroge sur le musicien : « C'est une jeune fille ? ». Leur histoire durera plus de dix ans³¹.

L'intersexualité ou le dialogue de la médecine et de la société

Au cours des siècles, la médecine a instruit la différence entre les deux sexes avec la description des ovaires, vus parfois comme des « testicules internes », puis avec la découverte des hormones sexuelles. Elle a développé une connaissance du développement embryonnaire, et décrit un trajet commun aux deux sexes, avec coexistence des ébauches de gonades masculines et féminines et des organes reproducteurs, involuant à partir du troisième mois, et laissant subsister à la naissance des vestiges comme le prépuce chez le garçon et le clitoris chez la fille. Au XX^e siècle, les médecins ont développé des interventions pour corriger les « erreurs de la nature », suscitant aujourd'hui le mouvement de contestation qu'évoquent Corinne Fortier et Cynthia Kraus, chez les jeunes parvenus à l'âge adulte vis-à-vis d'une solution décrétée par les docteurs à la naissance.

Les médecins jouaient alors un grand rôle dans la prise en charge des problèmes d'identité sexuelle. En France, il y a quarante ans, leur parole d'experts était prépondérante dans les décisions des tribunaux pour le changement d'état civil, et la plupart exigeaient des preuves anatomiques et biologiques pour ces changements, au-delà du désir de l'assignation d'un sexe différent, refusant de tenir compte des changements volontaires initiés par les plaignants. Les interventions pratiquées à la naissance donnaient alors l'illusion d'une normalisation qui effacerait le « secret » entourant leur naissance. Mais certains sujets, en apprenant le sort imposé à la naissance se sont suicidés ou sont restés marqués par le malheur ineffaçable lié à la violence de l'orientation imposée, et un mouvement fort d'opinion a conduit à la création de l'Organisation internationale des intersexes, et à des procès des chirurgiens ou des médecins, intentés à des années de distance des faits incriminés.

La médecine est aujourd'hui prise à partie en raison de son conformisme vis-à-vis des normes sociales. Le tollé est lié à l'idée que c'est à l'enfant de choisir, devenu grand³², mais là les avis diffèrent quant au choix de l'âge où le jeune peut donner son avis sur ses orientations de sexe. Une

³¹ Pierre Brunel, George Sand, Frédéric Chopin, *La passion des contraires*, Paris, Acropole, 1999.

³² Cynthia Kraus *et al.*, ce numéro.

position « libérale » est celle du Conseil de l'Europe, qui a recommandé l'abandon des classifications binaires et invité les pays à s'engager dans cette voie. Comme souvent, les pays ont procédé en ordre dispersé. À l'intérieur de l'Europe, c'est l'Allemagne qui semble avoir pris l'initiative, en 2013, en laissant libre l'apposition d'un sexe masculin ou féminin sur la déclaration à la naissance, de façon à permettre à l'individu de la corriger plus tard. D'autres pays non-européens ont pris des décisions dans le même sens, ainsi que l'analyse de façon comparée Corinne Fortier dans son introduction ; l'Inde, comme l'explique Jeff A. Redding, a choisi la mention neutre, et d'autres solutions sont à l'étude dans beaucoup de pays. La tendance est à laisser choisir l'individu concerné, c'est aussi ce que réclament la plupart des associations pour la liberté de choix du genre.

Prenant acte de l'évolution rapide du public, des magistrats et des médecins, le dossier de *Droit et Cultures* dirigé par Corinne Fortier se situe en quelque sorte au milieu du gué et témoigne des efforts du droit et de la médecine, en éclairant le chemin entrevu d'une affirmation des « corps-identités », soit le projet d'une subjectivité pleinement autodéterminée et assumée et d'un arc en ciel de la différence.

Dans sa onzième version, la *Classification internationale statistique des maladies et problème de santé connexes*, connue sous le nom de ICD-11 et émanant de l'OMS, a clairement envisagé différemment les troubles de l'identité sexuelle et les a déplacés hors de la pathologie sous le chapeau général de la santé sexuelle. Mais Edmund Horowicz et Simona Giordano³³ considèrent que cela a seulement déplacé le problème en termes psychiatriques et non plus organiques et peut réintroduire une fixation sur l'identité sexuée, amenant à privilégier de nouveau, parfois abusivement, des traitements médicaux ou chirurgicaux.

Le thème de la santé sexuelle pour tous est venu compléter la définition du droit à la santé par l'OMS en 1947, dont il avait été dit pendant longtemps qu'il constituait un idéal à l'asymptote des expériences réelles et des possibilités ouvertes aux individus selon les pays. En 2016, l'Union européenne a lancé un appel à projets avec financements pour les actions de santé publique permettant des avancées dans le domaine de la santé sexuelle. Il est vrai qu'elle avait spécifié « Santé sexuelle et reproductive », considérant probablement que l'association des deux éviterait des embarras là où la sexualité se dissocie malaisément de la reproduction.

Mais même maintenant il s'avère difficile voire délicat de s'entendre dans un monde soi-disant globalisé sur une définition de la santé sexuelle, tant elle est intriquée avec les règles de moralité et de décence des cultures qui contrôlent étroitement la liberté dans ce domaine, même s'il demeure toujours des échappatoires, notamment à travers l'art, l'écriture et la musique. Concrètement, et suite à l'appel d'offre, l'alibi de la médecine reproductive a conduit à surtout sélectionner et promouvoir des

³³ Edmund Horowicz et Simona Giordano, « “Non-conformité de genre” et santé sexuelle », ce numéro.

programmes qui réduisaient les ambitions en centrant les objectifs sur une amélioration des MST et de la procréation (en gros contraceptifs et préservatifs). Est-il aujourd'hui possible de s'entendre sur une définition universelle de la santé sexuelle ? On voit bien que nous en sommes loin, ne serait-ce qu'en suivant les débats sur l'évolution récente des Manuels diagnostiques, même régulièrement remis à jour, remarquant la faible chance qu'ils puissent pour le moment fonder en stricte éthique une réflexion et une pratique communes.

Un coup de force théorique

Le coup de force théorique du dossier coordonné par Corinne Fortier réside dans l'affirmation du droit au « corps-identité » et dans le martèlement convaincant de l'urgence d'un assouplissement dans les injonctions, médicales et sociales à la fois, à l'endroit de personnes qui, pour des raisons différentes, non exclusivement liées au sexe, se retrouvent hors normes. Dans le numéro, le rapprochement entre les contraintes de la reconstruction des seins à la suite de la chirurgie cancérologique et l'implantation cornéenne chez les sourds, normalisation autoritaire du malentendant apparaît ainsi hautement stratégique.

Une rétrospective historique s'impose pour le peuple des Sourds, exclu plus que les aveugles d'une société vociférante. Olivier Schetrit rappelle la longue stigmatisation des sourds assimilés à des débilés et le long combat pour construire la langue des signes. Or celle-ci est maintenant battue en brèche par l'imposition d'un implant cochléaire dont certains sourds déplorent les inconvénients, qui surtout revendiquent la richesse et l'originalité unique de la langue des signes qui est aujourd'hui menacée. Stuart Blume a raconté une partie de cette histoire et du combat des Sourds³⁴. Olivier Schetrit qui participe à ce combat et alerte à la contrainte subie par la communauté partageant la même langue.

L'histoire du traitement du cancer du sein illustre une autre embarquée historique des indications autoritaires. Dans les premiers temps de la chirurgie du cancer du sein, a longtemps prévalu l'intervention dite de Halsted, du nom de William Halsted, un chirurgien de l'université Johns Hopkins à Baltimore (1894). Cette intervention associait l'ablation du sein à celle du muscle pectoral et à un curage ganglionnaire. Cette intervention mutilante en aggravant l'asymétrie corporelle et en provoquant le syndrome du « gros bras » par blocage lymphatique, est restée le standard inspiré par un souci carcinologique, alors que d'autres protocoles moins lourds auraient pu être retenus³⁵. La reconstitution chirurgicale du sein a acquis sa légitimité en marquant l'intérêt pour l'esthétique et le vécu des femmes, nombreuses,

³⁴ Stuart Blume, *The Artificial Ear: Cochlear Implants and the Culture of Deafness*, New Brunswick NJ, Rutgers University Press, 2009.

³⁵ John S. Olson, *Bathsheba's Breast: Women, Cancer and History*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2002.

qui voulaient revenir à une vie aussi « normale » que possible³⁶. Évidemment, le balancier est allé à l'extrême, imposant pour toutes sortes de raisons, y compris commerciales, une suite d'interventions corrections aux fins de restaurer une silhouette, associée aux promesses d'une vie sexuelle active et rassurante.

Le numéro coordonné par Corinne Fortier prend donc acte de l'évolution inégale du droit et des mœurs, face au désir d'émancipation à l'égard des contraintes sociales. Elle insiste sur l'importance de ne pas confondre image de sexe et sexualité. La reconnaissance d'une identité genrée n'est pas forcément associée à un comportement sexuel particulier. Mais le choix d'un « corps-identité » va plus loin : « Nous proposons d'employer le concept de corps-identité, expression qui signale l'étroite interdépendance de l'identité avec le corps »³⁷.

Dans le choix d'un « corps-identité », il y va de l'imaginaire autant que du réel, du double mental associé à l'individu qui s'engage dans une quête qui peut ne pas aboutir, du vrai moi. C'est là, avec la richesse des points de vue esquissés par les différents auteurs sur des droits et des législations en pleine évolution dans plusieurs pays, le point fort de ce numéro, l'association des aspirations à un corps personnel, la volonté d'exploration de ce qui pouvait apparaître comme un manque ou une mutilation compromettant une vie harmonieuse et accomplie. Il reste à spéculer sur ce qui va l'emporter, de la revendication individuelle pour l'arc en ciel des différences, et du désir de se regrouper par exemple au sein d'associations, pour obtenir une reconnaissance des différences et lesquelles.

Pour finir, l'article de Corinne Fortier sur le refus de la reconstruction des seins par des femmes opérées pour un cancer, les apparente à des « Amazones », femmes combattantes chères à l'archéologue et historienne de l'art Véronique Schiltz, spécialiste des Scythes de la mer Noire. Elle vient de disparaître en 2019, sa dernière conférence portait sur le féminisme nomade et les preuves que nous avons peut-être, au sein de populations que les Anciens jugeaient barbares, d'une proximité voire d'un échange des rôles impensables chez les sédentaires :

« Nous sommes, du coup, invités à discerner, en chaque chose, deux facettes, l'une sédentaire, l'autre nomade. Ainsi l'intelligence, enracinée dans la raison, serait sédentaire, mais l'esprit, qui vagabonde, nomade ; la politesse, assujettie à des règles fixes, serait sédentaire, la courtoisie, plus flexible et qui sait s'adapter, nomade ; l'envie serait sédentaire, le désir nomade ; l'ironie sédentaire, l'humour nomade, et ainsi de suite. La femme serait-elle la face nomade de l'homme ?³⁸ ».

³⁶ Natasia Hamarat, *Du corps mutilé : action associative et modalités d'engagement individuel dans la lutte contre le cancer du sein*, Mémoire de master en sociologie, Université libre de Bruxelles, 2012.

³⁷ Corinne Fortier, introduction, ce numéro.

³⁸ *In Memoriam*, Véronique Schiltz, « Défense et illustration d'un féminisme nomade », discours à l'Académie des Sciences et Belles Lettres, Paris, 12 décembre 2018.

Nous pouvons encore de nos jours observer cette différence, qui fait que l'emprise de l'oppression masculine est toujours moins forte chez les peuples de tradition nomade que chez les sédentaires. On peut prendre l'exemple des Maures, chers à Corinne Fortier qui leur a consacré sa thèse³⁹, ou des Kirghizes en Asie centrale, et des Gitans et d'autres nomades encore. Ce trait est peut-être dû à l'influence, non plus des hormones et de l'anatomie, mais de l'environnement, de l'air et du vent, des espaces immenses et de l'horizon qui recule sans cesse. Au moins tant qu'il restera des nomades libres pour nous en convaincre.

³⁹ Corinne Fortier, *Corps, différence des sexes et infortune : transmission de l'identité et des savoirs en islam malékite et dans la société maure de Mauritanie*, thèse d'ethnologie et d'anthropologie sociale, Paris, EHESS, 2000.

Bibliographie

- BARTH (Fredrik), *Sohar, Culture and Society in an Omani town*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1983.
- BEAUDEVIN (Claire), « Des visites de “murabiyya” au marché du mercredi. Souks féminins en Oman », *Chroniques yéménites*, n°12, 2004, halshs-00355788.
- BEAUVOIR (Simone de), *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.
- BLUME (Stuart), *The Artificial Ear: Cochlear Implants and the Culture of Deafness*, New Brunswick NJ, Rutgers University Press, 2009.
- BORNSTEIN (Kate), *Gender Outlaw, Men, Women, and the Rest of Us*, New York, Vintage Books, 1994.
- BRUNEL (Pierre), *George Sand, Frédéric Chopin, La passion des contraires*, Paris, Acropole, 1999.
- CÉARD (Jean Céard), *La nature et les prodiges*, Genève, Droz, 1977.
- CHAR (René), *Fureur et mystère*, Paris, Gallimard, 1948.
- EBERHARDT (Isabelle), *Trimardeurs*, Paris, Fasquelle, 1922.
- FERHATI (Barkahoum), « La danseuse prostituée dite “Ouled Nail”, entre mythe et réalité. Des rapports sociaux et des pratiques concrètes », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, n°17, 2003, p. 101-113, <https://doi.org/10.4000/clio.584>.
- FORTIER (Corinne), *Corps, différence des sexes et infortune : transmission de l'identité et des savoirs en islam malékite et dans la société maure de Mauritanie*, thèse d'ethnologie et d'anthropologie sociale, EHESS, Paris, 2000.
- FORTIER (Corinne), « Sexualities: Transsexualities: Middle East, North Africa, West Africa », in *Encyclopedia of Women and Islamic Cultures (EWIC)*, Suad Joseph (ed.), Supplement 20, Leiden, Brill, 2019, http://dx.doi.org/10.1163/1872-5309_ewic_COM_002185.
- FORTIER (Corinne), « Réparer les corps et les sexes. Des rituels sexués aux chirurgies sexuelles », *Droit et Cultures*, n°79, 2020/1, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 1, *Excision, circoncision, et reconstruction clitoridienne*, p. 9-14.
- FORTIER (Corinne), « Troisième genre et transsexualité en pays d'islam », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité* (en ligne).
- FORTIER (Corinne), « Seins, reconstruction, et féminité. Quand les Amazones s'exposent », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité* (en ligne).
- FOUCAULT (Michel), *Folie et déraison, Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961.
- GAUTIER (Théophile), « À propos du voyage en Orient de Gérard de Nerval », *L'Orient*, Paris, Lescou, 1877.
- HAMARAT (Nastasia), *Du corps mutilé : action associative et modalités d'engagement individuel dans la lutte contre le cancer du sein*, Mémoire de master en sociologie, Université libre de Bruxelles, 2012.

- HAMARAT (Natasia), « (Se) mobiliser autour des transformations du corps suite à la maladie grave. Le cas des associations de femmes atteintes de cancer du sein », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité* (en ligne).
- HOROWICZ (Edmund), GIORDANO (Simona), « “Non-conformité de genre” et santé sexuelle », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité*, (en ligne).
- HUGO (Victor), *Les Contemplations* (or. 1834), Paris, Nelson, 1911.
- KRAUS (Cynthia), PHAN-HUG (Franziska), ANSERMET (François), MEYRAT (Blaise Julien), « Améliorer les pratiques de soins pour les personnes présentant une variation du développement du sexe en Suisse : l'École de Lausanne (depuis 2005) », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité*, (en ligne).
- LAMBERT (Karine), « Sexe, genre et éthique », *Médecine/Sciences*, n°35, 2019, p. 565-570, <https://10.1051/medsci/2>.
- LAQUEUR (Thomas), *La fabrique du sexe*, Paris, Gallimard, 1992.
- LEDUC (Guyonne), « Travestissement féminin et liberté. Entre sexe et genre en Angleterre à la période moderne (1500-1800) », *L'Archicube*, n°28, 2020, p. 140-145.
- LONG (Katherine), *Hermaphrodites in Renaissance Europe, Women and Gender in the Early Modern World*, Aldershot, Ashgate Publishing Company, 2006.
- LORBER (Judith), *The Paradoxes of Gender*, Yale, Yale University Press, 1994.
- OLSON (John S.), *Bathsheba's Breast: Women, Cancer and History*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2002.
- PAKRAVAN (Eminé), *Le prince sans histoire*, Paris, La nouvelle édition, 1948.
- PARÉ (Ambroise), *Des monstres et prodiges*, Jean Céard (ed.), Genève, Droz, 1971.
- PARK (Katharine), « The Hermaphrodite and the Orders of Nature: Sexual Modern France », *Gay and Lesbian Quarterly*, n°1, 1995, p. 419-38,
- REDDING (Jeffrey A.), « Les droits des personnes transgenres au Pakistan (2009-2019) », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité* (en ligne).
- ROTHSTEIN (Marian), « Mutations of the Androgyne and its Functions in Early Modernity », *Sixteenth-Century Journal*, n°34 (2), 2003, p. 409-437.
- SAEIDZADEH (Zara), « Trans* en Iran : jurisprudence médicale et pratiques sociales en matière de changement de sexe », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité*, (en ligne).
- SAÏD (Edward), *Orientalism*, Londres, Routledge, 1978.
- SCHETRIT (Olivier), « Les Sourds sont-ils des êtres à réparer ? Entre tentative d'émancipation et mouvements d'autoréparation », *Droit et Cultures*, n°80, 2020/2, *Réparer les corps et les sexes*, vol. 2, *Intersexuation, transidentité, reconstruction mammaire, et surdité*, (en ligne).
- SINGER (Isaac Bashevis), *The Yeshiva Boy*, Farrar, New York, Straus and Giroux, 1983.

Anne Marie Moulin

THOMAS (Artus), *L'île des hermaphrodites* (or. 1605), Claude-Gilbert Dubois (ed.), Genève, Droz, 1966.